

**PROCES VERBAL du 57^{ème} CONGRES
Du COMITE du GERS FFPJP
MASSEUBRE (32)**

Samedi 09 décembre 2017

64 clubs présents, le quorum atteint, le Congrès peut débiter.

15h30 Ouverture du Congrès par l'accueil du Président :

André PERIN excuse :

- Mme Marie-Madeleine CLAMENS (Présidente de la CT Midi-Pyrénées)
- Mme Marielle BEX (Présidente du CD46)
- M. Christian LAPREBENDE (Maire d'Auch)
- M. Brice BOUDET (Directeur du service Sport et Loisirs de la ville d'Auch)
- M. le Capitaine Patrick BIFFI du centre de secours de Masseube
- M. Alain CANTARUTTI
- M. Roger BREUIL (adjoint au maire de Masseube).

Elle remercie les personnalités présentes :

- Mme Françoise CASALE (Conseillère départementale)
- M. Jean-Pierre BRU (Maire de Masseube)
- M. Albert CARRER (Président de CDOS)
- M. Alain VALERO (Président du Comité de Région Occitanie)
- Mme Marie-Luce LACASSIE (Présidente du CD65)
- M. Serge MARTINEZ (Président délégué du CD65)
- M. Jacques DEF (conseiller en activités physiques et sportives à la DDCSPP du Gers)

Elle passe la parole à :

- M. Gérard LAUDET, président du club de Masseube, discours de bienvenue.
- M. Jean-Pierre BRU
- Mme Françoise CASALE

• **Discours de M. le Président du comité départemental du Gers :** (André PERIN)

Je tiens à remercier tous les membres du comité, 75% entre nous sont des nouveaux membres. Nous sommes et serons un comité solidaire, avec des membres et des commissions actifs.

Remerciements aux membres des commissions et à leurs présidents ainsi qu'aux délégués de secteurs et leurs adjoints.

Mais aussi, un grand merci à la Pétanque Massylvaine et à la municipalité de Masseube pour leur accueil, ce qui me fait d'autant plus plaisir puisque je suis massylvain.

Précisions sur les compositions des délégations :

- au comité de région OCCITANIE : Annie PESQUIDOUX et moi
- au comité territorial MIDI PYRENEES : Audrey HEINIGER, Jérémy PALLA et moi.

Un merci tout particulier à Annie, pour ses conseils toujours précieux, son aide pour la confection des calendriers et son expérience dans la réglementation, plus le reste...

Pour les championnats organisés par le comité, qui se sont déroulés à Auch, 5 clubs nous ont apporté leur aide pour les grillades, les frites, la buvette.

Merci aux clubs de Lectoure, Masseube, Mirande, Pavie et St Michel. L'opération a été une réussite et donc à renouveler l'année prochaine avec d'autres clubs.

Je tiens à remercier Jérémy PALLA pour son implication notamment dans l'organisation des Championnats des Clubs (un travail énorme).

Merci au club de Lalanne Arqué pour le soutien financier à la commission des féminines et jeunes.

Remerciements à la Presse présente (la Dépêche M. St Arroman, le Petit Journal M. Rieu)

Une aide financière exceptionnelle a été versée aux écoles de pétanque par rapport à la participation des jeunes aux divers championnats. Elle devra être utilisée pour l'achat de matériel pédagogique ou aide aux déplacements de vos éducateurs. Il est important de les soutenir, leur travail est primordial, les jeunes sont l'avenir de la pétanque, le comité sera toujours là pour aider les écoles de pétanque.

Le comité a signé une convention avec l'UNSS et l'USEP dans le cadre du sport scolaire, d'où la présence de M. AUTHIAT et Mme LEPETITCORPS, c'est une piste supplémentaire vers les jeunes pour le développement de la pétanque dans les écoles, collèges et les lycées.

Comme vous avez dû l'entendre dans les médias, tous les contrats aidés ne sont pas reconduits. C'est pour cette raison qu'il n'y a plus que deux personnes au comité, Christine au secrétariat et Régis pour les interventions auprès des jeunes.

Nous savons que cette situation demeurera inchangée en 2018, et donc nous serons dans l'impossibilité d'avoir des aides de l'Etat pour nos contrats actuels. Malgré tout, il nous sera difficile de faire sans eux, nous les membres du comité mais aussi pour vous les clubs.

Des solutions existent : une réunion avec les présidents sera organisée pour faire les choix les plus judicieux.

UNIFORMISATION DES DATES DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2019, plus d'informations nous seront données lors de l'assemblée générale de la FFPJP à Mende mi-janvier.

- **Discours de Mme la Présidente déléguée du comité départemental du Gers :** (Annie PESQUIDOUX)

LICENCES :

Les commandes de licences :

Ce qui change :

Certificat médical ou attestation.

Si : NON à toutes les questions → attestation

Si : OUI à une question → certificat médical

Pour les mineurs : autorisation parentale comme avant.

Les CDC :

Comme le prévoit le règlement fédéral, nous avons constitué un comité de pilotage chargé de gérer les CDC et les coupes.

Composition : Présidente : moi

Membres : PALLA Jérémy et SAURIN Jacques

Ce comité de pilotage a pour mission de gérer ces compétitions mais aussi de veiller à leur bon déroulement.

La demi-journée a été avancée pour éviter les calculs savants de quelques uns mais cela n'a pas suffi, il y a encore eu cette année des arrangements entre équipes pour favoriser celles qui avaient une chance de jouer les phases finales aidées par celles qui n'en avaient plus en falsifiant les résultats.

Les sanctions prévues :

-Invalidation des résultats de la rencontre.

- Disqualification de l'équipe.
- Rétrogradation des deux équipes dans la division la plus basse.
- Pénalité pécuniaire pouvant aller jusqu'à 200 €.

Une équipe a été sanctionnée en 2017, l'invalidation des résultats ne lui a pas permis de jouer les phases finales, nous savons que plusieurs arrangements ont été conclus, vous le savez tous, mais nous n'avons pas pu obtenir de justificatif écrit; il est évident que la faute doit être avérée et attestée par un rapport écrit pour être traitée par le comité de pilotage.

Si ces dérives perdurent en 2018, nous envisageons de ne plus publier les résultats des rencontres sur le site avant la fin des poules.

DERNIER POINT :

J'aimerais que vous fassiez passer un message aux joueurs qui ne travaillent pas dans vos clubs, qui n'aident pas non plus le comité; pourtant ils ont du temps libre et beaucoup d'imagination; ils critiquent notre travail et parlent sans savoir, ces propos font beaucoup de dégâts chez les bénévoles et sont en partie responsables de leur découragement. Le règlement disciplinaire a pensé à eux avec le dernier paragraphe de la catégorie 5 du code des sanctions. Le plus gros lot étant: 5 années de retrait de licence et 200€ d'amende.

Soyez persuadés que nous n'hésiterons pas à les distribuer, la commission de discipline départementale est généreuse.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne saison 2018.

- **Discours de la Secrétaire Générale :** (Audrey HEINIGER).

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, chers présidents, chers dirigeants,

Pour ce 57ème congrès, je vais vous présenter le bilan sportif de l'année.

Pour cette saison 2017 le nombre de licenciés est en baisse de 79 licences

Qui se décompose comme suit :

En nombre de licences chez les

SENIORS MASCULINS: **2282**

SENIORS FEMININS : **550**

JUNIORS MASCULINS: **49**

JUNIORS FEMININS:..... **15**

CADETS MASCULINS: **88**

CADETS FEMININS: **16**

MINIMES MASCULINS: **52**

MINIMES FEMININS:..... **16**

BENJAMINS MASCULINS **28**

BENJAMINS FEMININS..... **4**

TOTAL LICENCIES FEMININS EST DE..... **601**

TOTAL LICENCIES MASCULINS EST DE **2499**

SOIT UN TOTAL GLOBAL DE **3100** LICENCIES

BILAN DES SOCIETES:

TOTAL DES CLUBS POUR 2017: 87

PARTICIPATION AUX DIVERS ELIMINATOIRES ET CHAMPIONNATS 2017

1/ SENIORS MASCULINS

Éliminatoire secteur :	T à T	556 joueurs
	Doublettes	360 équipes
	Triplettes	234 équipes

2/FEMININS

T à T	139 joueuses
Doublettes	85 équipes
Triplette	50 équipes

3/ CHPT TRIPLETTES VETERAN 89 équipes

4/ CHPT DOUBLETTES MIXTE..... 278 équipes

5/ CHPT TRIPLETTES MIXTE 51 équipes

6/ CHPT TRIPLETTES PROMOTION 141 équipes

7/ CHPT DOUBLETTES PROVENCAL 44 équipes

8/ CHPT TRIPLETTES PROVENCAL 31 équipes

9/ CHPT DOUBLETTES PROMOTION..... 127 équipes

10/ CHPT DOUBLETTES VETERAN..... 80 équipes

11/ Championnat des clubs SENIOR : 105 équipes

12/ Championnat des clubs FEMININ : 30 équipes

13/ Championnat des clubs VETERAN : 82 équipes

14/ Championnat des clubs PROVENCAL : .. 10 équipes

15/ Coupe du Gers 57 équipes

CLASSEMENT DES MEILLEURS JOUEURS POUR LA SAISON 2017

MASCULINS

ROGER Grégory**Aignan****170 PTS**

LAGARDE Kévin.....**Aignan**.....**137 PTS**

MINJON Michel**Pavie**.....**123 PTS**

FEMININS

CAUSSADE Patricia**Eauze****31 PTS**

ZAPICO Sophie**Lalanne A.****28 PTS**

LARDENOIS Marlène.....**Bassoues**.....**27 PTS**

CONCOURS POUR L'ANNEE 2017

NOMBRE : 243 ENREGISTRES

DETAILS

**64 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE MOINS DE 25 EQUIPES
SOIT 26%**

**85 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE MOINS DE 40 EQUIPES
SOIT 35%**

**72 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE MOINS DE 60 EQUIPES
SOIT 30%**

**22 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE PLUS DE 60 EQUIPES
SOIT 9%**

RESULTATS DU CHAMPIONNAT DES CLUBS EN 2017

CHAMPIONNAT DES CLUBS SENIOR

TOP 12 : VAINQUEUR : club de **LALANNE ARQUE** contre PLAISANCE 1

1ère DIVISION : VAINQUEUR : club de **PUYCASQUIER 1** contre PAVIE 2

2ème DIVISION : VAINQUEUR : club de **REANS 1** contre URGOSSE 2

3ème DIVISION : VAINQUEUR : club de **SAINTE CHRISTIE 1** contre URGOSSE 3

4ème DIVISION : VAINQUEUR : club de **BEZOLLES 2** contre l'ISLE JOURDAIN 2

CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININ

1ère division: VAINQUEUR : club de **BASSOUES** contre CERAN/MONTESTRUC

2ème division: VAINQUEUR: club d'**ENDOUFIELLE** contre MAUVEZIN

CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERAN

1ère division: VAINQUEUR : club de **PAVIE 1** contre AIGNAN 1

2ème division: VAINQUEUR: club d'**ORDAN LARROQUE** contre **SAINTE CHRISTIE 1**

3ème division: VAINQUEUR: club de **L'ISLE JOURDAIN 2** contre SAINT CLAR

CHAMPIONNATS DES CLUBS PROVENCAL

VAINQUEUR : club d'**EAUZE** contre **ORDAN LARROQUE / JEGUN** (directement qualifié pour les quarts en Ligue)

CHAMPIONNAT DES CLUBS SENIOR EN LIGUE

CRC1 : club de **BEZOLLES** (descend en CRC2)

CRC2 : club de **MAUVEZIN** (maintien en CRC2)

CRC2 : club de **GIMONT** (descend en CDC)

CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININ EN LIGUE

club de **PAVIE** (descend en CDC)

CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERAN EN LIGUE

club de **PAVIE** (maintien ou descend) et est arrivé en demi échouant contre COLOMIERS qui est champion CNC

CHAMPIONNAT DES CLUBS JEU PROVENCAL EN LIGUE

JP TOUR

club de **EAUZE** qui est en quart du **CRC JP**(maintien ou descend)

COUPE DU GERS VAINQUEUR : club de **BEZOLLES**

COUPE DE LA PRESIDENTE VAINQUEUR : club d'**ORDAN LARROQUE**

COUPE DU COMITE VAINQUEUR : club de **GIMONT**

COUPE DE FRANCE 2017 / 2018:

Ils ont perdu au 1^{er} tour : BASSOUES contre FENOUILLET, ENDOUFIELLE contre AMOU, PLAISANCE contre LABATUT

Ils ont perdu au 2eme tour : SAMATAN contre SAINT GIRONS, LALANNE ARQUE contre DAUX et BEZOLLES contre LANNEMEZAN

RESULTATS AUX CHAMPIONNATS DU GERS 2017

CHAMPIONS

TETE A TETE MASCULIN

Gérard DELOM de Lalanne-Arqué

TETE A TETE FEMININ

Audrey LADOUES d' Urgosse

DOUBLETTES MASCULIN

Gérard DELOM et Frédéric CAZES de Lalanne-Arqué

DOUBLETTES FEMININ

Audrey LADOUES et Manon LADOUES d' Urgosse

DOUBLETTES MIXTES

Frédéric RIBEIRO et Annick DESBARATS de Bassoues

DOUBLETTES PROVENCAL

Yannick DUMOULIE et Jean-Pierre TOULOUSE de Montégut

TRIPLETTES MASCULIN SENIORS

Michel NOVARINI/José PINEDO/Pascal POINSOT de Bezolles

TRIPLETTES FEMININ SENIORS

Michèle MOLINARO/Nathalie GUY/Raymonde CASALE de Pavie

TRIPLETTES PROMOTION

Jean-Louis RIBAUT / Eric POUYADOU / Thierry AMOROS de Saint-André

TRIPLETTES MIXTES

Dominique TAUPIAC/ Jean-Louis SAMUEL / Claude CASTEL de Mauvezin

TRIPLETTES VETERAN

Claude LASNIER / Bernard MARCOS / Yves FERRER d' Aignan

TRIPLETTES PROVENCAL

Damien BATTISTELA / Romain CASSAGNE / Yohan BONALDO de Samatan

DOUBLETTES PROMOTION

Jérôme DUBOS et Francis LABROUQUERE de Boucagnères

DOUBLETTES VETERAN

Michel MINJON et Hubert COUTENS de Pavie

MEILLEURS RESULTATS AUX CHAMPIONNATS DE LIGUE 2017

1/TRIPLETTES A MONTAUBAN (82)

TRIPLETTE PROMOTION :

MAZOYER JacquesCondom
MAZOYER Sébastien **battu en 1/8 de finale**
LASNIER Patrick

TRIPLETTE MASCULIN :

DELUC FrédéricBassoues
BELEGOU Claude..... **battu en 1/8 de finale**
RIBEIRO Frédéric

DELOM GérardLalanne-Arqué
BENONI Pierre..... **battu en 1/8 de finale**
CAZES Frédéric

CASTEL ClaudeMauvezin
SAMUEL Jean-Louis..... **battu en ¼ de finale**
PIGAL Thierry

TRIPLETTE FEMMININ:

Personne n'est sorti de poule

TRIPLETTE VETERAN :

LASNIER ClaudeAignan
MARCOS Bernard..... **battu en 1/4 de finale**
FERRER Yves

PUERTOLAS AlainBassoues
PUJOL Patrick
MORANDIN Patrick **battu en 1/4 de finale**

MAZOYER JacquesCondom
ROJAT Louis **CHAMPION DE LIGUE**
CANOVAS Daniel

2/ T à T et DOUBLETTES à SAVERDUN (09)

T à T Féminin :

FOULHAC Audrey de Gimont **battue en 1/8 de finale**

TàT Masculin :

ESQUERRA Jean-Michel de Plaisance **battu en 1/4 de finale**

DELOM Gérard de Lalanne-Arqué **battu en 1/8 finale**

DOUBLETTE Masculin :

BENONI Pierre Lalanne-Arqué
ALINE Pierre **battue en 1/4 de finale**

ABADIE Philippe Endoufielle
MAILLES Cédric

battue en 1/8 de finale

DOUBLETTE Féminin :

CAPDEPONT Nathalie Aignan
FLORIN Charlotte

battue en 1/4 de finale

SALLES Magaly Barcelonne
NAVARLAS Laetitia

battue en 1/8 de finale

DOUBLETTES MIXTES :

AGUT Audrey Bassoues
CAZES Cyril

battue en 1/8 de finale

ZAPICO Sophie Lalanne-Arqué
DELOM Gérard

battue en 1/8 finale

3/ DOUBLETTES PROVENÇAL à FLAVIN (12)

Personne n'est sorti de poule

4/ TRIPLETTES PROVENÇAL à CASTANET (31)

BATTISTELA Damien Samatan
CASSAGNE Romain
BONALDO Yohan

battu en 1/8 de finale

MEILLEURS RESULTATS AUX DIVERS CHAMPIONNATS DE FRANCE 2017

TETE A TETE FEMININ à SOUSTONS (40)

AUDREY LADOUES d' URGOSSE

BATTUE EN QUART de FINALE

MESDAMES, MESSIEURS, JE VOUS SOUHAITE A TOUTES ET A TOUS

UNE BONNE FIN D'ANNEE DE BONNE FETES
ET UNE EXCELLENTE ANNEE SPORTIVE POUR LA SAISON 2018.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Vote pour l'approbation du rapport = vote « pour » à l'unanimité.

- **Discours de la Trésorière Générale** : (Sabine CHAUMAR).

Documents comptables fournis à l'A.G.

Mesdames, messieurs, chers présidents, chers dirigeants.

Il y a 1 an je me présentais pour être membre du comité et prendre la fonction de trésorière. Annie PESQUIDOUX et Christine BARRERE m'ont été d'une grande aide pour suivre la comptabilité et la gestion de la trésorerie du comité.

Les comptes du comité départemental sont positifs puisque le résultat est excédentaire de 2103.56 €, comme l'année passée c'est le fruit du travail de toutes les personnes du comité qui se sont investies pour mener à bien la maîtrise des dépenses.

Vous avez tous eu les comptes annuels au 30/11/2017 dans les pochettes qui vous ont été distribués et qui est décliné comme suit :

Actif immobilisé :

Constructions + installations générales : 29 506 €

Immobilisations corporelles : 1 148 €.

En ce qui concerne les autres participations financières elles s'élèvent à **37 788,84 €** qui se décomposent comme suit :

Actions SAOS 381,12 €,

Parts sociales crédit agricole 30 020 €

Viennent ensuite les obligations crédit agricole pour 7 387,72 €

Actif circulant :

Stocks de marchandises **168 €**

La trésorerie du comité au 30/11/2017 s'élève à **33 928,58 €** donc voici le détail :

Crédit Agricole 1026,30 €

Livret Crédit Agricole 32633,44 €

Et en caisse 268,84 €

Les charges constatées d'avance sont de **726,00 €**

Et donc total du bilan actif de 73 759,42 €.

PASSIF :

Capitaux propres : **70 472.46 €**

Le solde positif de l'exercice 2017 s'élève à 2103.56 € il viendra augmenter les réserves sur l'exercice prochain soit 72 576,02 €

Les chèques non débités et les charges sociales à payer s'élèvent à **1183.40 €**

Total bilan passif 73 759,42 €.

Je vous parle très rapidement du budget prévisionnel que vous avez tous eu, le budget prévu pour 2018 est de 156 700 €, il tient compte de la baisse des salaires due à la suppression du deuxième contrat administratif.

Je reste à votre disposition Mesdames, Messieurs les présidents pour toute question, je vous souhaite à tous une très bonne année sportive 2018 et je vous remercie pour votre attention.

Vote pour l'approbation du rapport financier = vote « pour » à l'unanimité.

• **Intervention des vérificateurs aux comptes** : Lucien LARTIGUES donne quitus au trésorier pour l'exercice 2017.

- **Discours de la Présidente de la Commission des Jeunes** : Renée BON.

Pour la première année de présidence à la commission des Jeunes, je voudrais remercier l'ensemble des éducateurs, initiateurs, les membres de la commission, du comité et toutes les personnes qui nous ont aidés, ainsi que les parents.

L'objectif de la commission des jeunes est de sensibiliser les jeunes à ce sport afin bien évidemment d'en faire des licenciés.

Les concours organisés à AIGNAN, MAUVEZIN et PUYCASQUIER, avec une moyenne de 100 jeunes ont été une réussite. J'en profite pour remercier les présidents Marc PAYROS, Pierre TAUPIAC et Gilbert BERGES pour leur accueil et leur boudrome.

La commission rappelle que tous les enfants ont été récompensés sous forme de bons d'achat et autres à chaque compétition.

LES CHAMPIONNATS :

Ils ont connu là aussi une très bonne participation pour les 3 championnats :

Triplettes :

MINIMES :

- Vainqueurs :

LASNAVERES Florian, MINOLI Matéo et MARRAST Johan de Plaisance.

- Finalistes :

AGUER Nathan, PHILIPPOT Tyson d'Urgosse et LABURTE Hugo d' Estand .

CADETS :

- Vainqueurs :

JOSEPH Clément (Samatan) ST MARTIN maxime de St André et Anthony Soso d'Aignan

- Finalistes :

Loïc Richon, Mathis Mur et Maxime Buj de St Arailles.

JUNIORS :

- Vainqueurs :

CLERMONT-MAUREL Paul, FINES Yohann et ST -MARTIN Nathan de St André.

- Finalistes :

Lowel Lagardère de Puycasquier et LAGARDE Charlotte et Christopher Lerda de Céran.

Doublettes :

BENJAMINS

- Vainqueurs : Florent Justabeau et Alex Iagrene Plaisance

- Finalistes : SOSO Enzo (Aignan), Solan Berges Puycasquier

MINIMES :

- Vainqueurs : LASNAVERES Florian, MINOLI Matéo (Plaisance

- Finalistes : Dimitri Bagneris et Florian Isle Jourdain

CADETS:

- Vainqueurs : GREGOIRE JOSEPH Clément, ST MARTIN Maxime (St André)

- Finalistes : Bastien Descadeillas Lanzo Soti Panassac

JUNIORS :

- Vainqueurs : Paul Clermont Morel, Maxime ST Martin ST ANDRE

- Finalistes : Loïc Babie, Loan Liot Panassac

Tête à tête :

BENJAMINS :

- Vainqueur : Robin Marrast Plaisance

- Finaliste : Lucas Lalanne Plaisance

MINIMES :

- Vainqueur : BAGNERIS Dimitri (Isle Jourdain)

- Finaliste : Mathéo Minioli (Plaisance)

CADETS :

- Vainqueur : Clément Grégoire Joseph Samatan
- Finaliste : Alonzo Lopez Isle Jourdain

JUNIORS :

- Vainqueur : Paul Clermont Maurel St André
- Finaliste : Loïc Babie Panassac

Le championnat TRIPLETTES a qualifié 8 équipes à la Ligue à Saverdun :

3 en minimes, 3 en cadets, 2 en juniors. Aucun titre hélas.

Deux équipes qualifiées pour le France :

- les Juniors de St André Paul C M, Yohann Fines et Nathan St MARTIN, perdu en ¼ de la coupe de l'Avenir
- Les Cadets de L'Isle Jourdain : Arenas Mike, Gimenez Bimbo, Allanot Lorys , ils perdent en 8ème de finale du championnat de France.

LE CHAMPIONNAT DES CLUBS avec une bonne participation en catégorie BENJAMINS/ MINIMES (3) et hélas (10) clubs en CADETS/ JUNIORS.

MINIMES/ BENJAMINS :

- Vainqueur: PLAISANCE
- Finaliste : ST ARAILLES

CADETS/ JUNIORS :

- Vainqueur : ST ANDRE SAMATAN/ENDOUIELLE
- Finaliste : PANASSAC

Coupe des clubs Jeunes

PLAISANCE et ST ANDRE s'adjugeait le droit de jouer les ¼ de finales à Bessieres 31.

Pour les 1^{er} quart, les minimes de Plaisance s'inclinèrent sans démériter.

Les CADETS/ JUNIORS de l'Entente ST ANDRE/ SAMATAN/ ENDOUIELLE ont réalisé une belle performance en se qualifiant directement en ½ finale et perdent en finale régionale contre l'équipe de ST Alban, mais l'aventure ne vas pas s'arrêter là ! Repêcher pour le France grâce au désistement de l'équipe de la Corse, ils perdent en quart après un match , une série de tir où ils sont toujours à égalité , les 2 équipes devaient se départager à la mort subite et s'inclinaient avec beaucoup de regrets contre l'équipe de ST Alban qui est composée des champions et vice-champions de France 2017. On peut être fier de nos gersois qui terminent à la 5ème place du championnat national et encore BRAVO aux joueurs, coachs et dirigeants pour cette belle performance.

La prochaine formation initiateur est fixée le dimanche 7 janvier 2018 à Auch.

Pour la 5^{ème} année l'Opération PARRAINNAGE a une fois de plus connue une belle réussite avec encore le champion de France 2014, Philippe ROUQUIE. La commission des jeunes a organisé cette journée en 2 concours (BENJAMINS, MINIMES et CADETS) pour équilibrer un peu les niveaux. La commission en profite pour remercier le club d'Aignan et son président Marc PAYROS pour le prêt de son boulodrome et son accueil.

Depuis le mois de mai de cette année, Régis DULIN, remplace JJacques TREVISIOL, en tant qu'initiateur pétanque auprès de jeunes.

Les interventions dans les CLAE se multiplient toujours, ayant pour but de récupérer des jeunes. Une journée en fin de cycle est organisée inter CLAE qui a connu une belle réussite avec des récompenses de notre Comité.

Une convention a été signée avec le Grand Auch et Cœur de Gascogne, afin d'intervenir sur les ALAE.

Je vous remercie de votre attention

Bonnes fêtes à tous et à 2018.

Le meilleur joueur 2017 = Clément Grégoire Joseph.

- **Discours de la Présidente de la Commission des Féminines** : (Françoise PORTOLES)

Je voulais remercier Mr André PERIN pour sa confiance, merci de m'avoir attribuée la présidence de la commission Féminine. Cette fonction m'a permis d'assister à plusieurs manifestations : Championnat de Ligue, Coupe de France, CRC, Championnat de France où j'ai accompagné Mlle Audrey LADOUES qui a fait un parcours remarquable et a perdu en ¼ de finale.

Nous avons organisé les éliminatoires à Auch et les joueuses y ont bien contribué.

La commission Féminine et moi-même avons organisé la journée féminine à AIGNAN, qui a remporté un franc succès avec 81 participantes. Cette journée s'est déroulée en triplettes à la mêlée, avec 2 ateliers : 1 de point et 1 de tir avec attribution de trophées et récompenses à chaque joueuse.

Je remercie le président d'AIGNAN et toute son équipe, pour leur accueil durant cette journée.

Pour la participation aux récompenses, nous remercions le club de Lalanne Arqué, le comité 32 et les divers sponsors.

Je remercie l'ensemble de la commission des Féminines pour tout le travail qui a été fourni ainsi qu'Audrey Heiniger, Jean Jo Garcia, Gilles Soso et Jeremy Palla pour la tenue des graphiques. Merci à Moïse Malonni et aux arbitres pour les championnats féminins.

Merci également à Christine et Régis pour l'administration et Jean-Claude Marostica et Bernard Tillol pour le tracé des terrains pour les championnats.

Une date à ne pas oublier, mesdames, le 4 février 2018 à AIGNAN le trophée Femina.

JE VOUS SOUHAITE UNE BONNE SOIREE A TOUS

- **Discours du Président de la Commission de Discipline** : (Alain LENTIN).

En préambule, Il est important de signaler les incidents qui émaillent les concours et championnats de notre département. La commission de discipline n'est appelée à siéger et à prendre des sanctions ou non, que sur des rapports d'incident transmis au Comité départemental et déclarés recevables par le Président du Comité, après avis auprès du Président de la Commission de Discipline.

J'insiste sur le fait que n'importe qui peut rédiger quelques lignes, aussi maladroitement soient-elles, même s'il n'est pas licencié pour demander à saisir la commission.

La commission s'est réunie à 2 reprises en 2017 :

- Le 25 Février 2017, afin de statuer sur un incident survenu le 10 Décembre 2016 au cours de l'Assemblée Générale du Comité du Gers à 32440 Castelnau d'Auzan Labarrère et mettant en cause M. Alain CORNUT.

Les faits reprochés sont : **Voies de faits avec violences physiques entraînant des blessures constatées par un certificat médical attestant un arrêt de travail de 5 jours minimum, envers un dirigeant, un arbitre ou un membre de jury que ce soit ou non dans l'exercice de leurs fonctions.**

La commission après délibération a prononcé à son encontre :

Une suspension de licence de 5 ans plus 4 ans avec sursis et une pénalité pécuniaire de 250 Euro.

- Le 21 Octobre 2017, Afin de statuer sur un incident survenu le 15 Août 2017 à Avéron-Bergelle mettant en cause Monsieur Tayson Philippot (Mineur), Monsieur Enzo Philippot (Mineur) et Monsieur Johnny Valdés.

Afin de statuer sur un incident survenu le 23 Août 2017 à Bassoues mettant en cause Monsieur Jhonny Valdés.

Les faits reprochés pour Messieurs Philippot Tayson, Philippot Enzo et Valdés Jhonny sont :

Permutation en cours de compétition.

Les faits reprochés pour Monsieur Jhonny Valdés sont :

Double licence et fausse déclaration pour l'obtention d'une licence.

Menaces verbales, attitude agressive envers des dirigeants que ce soit ou non dans l'exercice de leurs fonctions.

La commission après délibération a prononcé à l'encontre de Messieurs Philippot Tayson et Philippot Enzo : **La relaxe des fins de poursuite.**

La commission après délibération a prononcé à l'encontre de Monsieur Jhonny Valdés :

Une suspension de licence de 18 Mois ferme plus 18 Mois avec Sursis et une pénalité pécuniaire de 200 Euro.

D'autre part la Commission avait convoqué à cette séance pour demande d'explications, Monsieur Lacaule Jean-François, Président du Club de pétanque « Manouche Gadges » à 40000 Mont de Marsan, ce dernier étant à l'origine de la demande de fausse licence auprès du Comité des Landes.

Ors Monsieur Lacaule n'a pas daigné ni se présenter, ni contacter le président de la commission de discipline. En conséquence la commission décide de lui adresser **un avertissement par courrier avec copie au Comité Territorial Midi Pyrénées et à la Ligue d'Aquitaine.**

- Le 21 Octobre 2017, Afin de statuer sur un incident survenu le 02 Septembre 2017 à Jégun mettant en cause Monsieur Jacques Tiennot.

Les faits reprochés pour Monsieur Jacques Tiennot sont :

Menaces verbales, attitude agressive envers un ou des joueurs.

La commission après délibération a prononcé à l'encontre de Monsieur Jacques Tiennot :

Une suspension de licence de 1 an et une pénalité pécuniaire de 120 Euro.

Ainsi 2017 à vu son lot d'incivilités.

Nous trouvons toujours les sempiternelles injures et insultes entre joueurs mais aussi envers le corps arbitral et les bénévoles des clubs et du comité.

Nous déplorons aussi la présence sur les terrains de boules d'individus alcoolisés qui n'ont rien à faire sur une compétition sportive.

Toujours d'actualité, le sport favori de certains : la fausse licence ou la licence falsifiée. C'est en deux années trois affaires de ce type-là engageant je le rappelle la vigilance sans faille des Présidents de Clubs au moment des demandes de licences.

Tout ceci amène la commission à rappeler que la pétanque est un sport officiel rattaché à une fédération sportive faisant parti du comité olympique et sportif Français et qu'à ce titre nous sommes régis par des règles sportives et nous nous devons d'avoir des comportements irréprochables.

Je vous engage personnellement à aller sur le site de notre fédération et à lire les règlements de la pétanque et les sanctions disciplinaires qui en découlent.

Je vous rappelle enfin que les décisions de la Commission sont souveraines Je comprends que les uns et les autres vous ne soyez pas toujours satisfaits des décisions que nous prenons ; néanmoins la procédure d'instruction est longue et compliquée et elle repose sur des textes disciplinaires très stricts ; Aussi ne croyez pas qu'il soit aisé (comme nous l'entendons souvent!) de radier une personne. Les apparences sont extrêmement trompeuses. Je rappelle que même nous, qui sommes dirigeants, nous pouvons être amenés à comparaître devant cette instance.

La Commission de Discipline s'efforcera toujours de soutenir le corps arbitral dans sa noble tâche, aussi ingrate que nécessaire, qui est la sienne. Elle s'efforcera également de protéger les officiels qui assument les fonctions qui leur sont assignées de façon bénévole. Nous sommes tous des amoureux de notre sport et nous œuvrons tous pour que sa pratique continue à s'effectuer dans un esprit respectueux. Tel est l'autre souhait que je formule aujourd'hui pour la saison à venir.

Je vous remercie de votre attention.

- **Discours du Président de la Commission des Arbitres** : (Moïse MALONNI).

LE CD 32 compte 104 arbitres dont 18 féminines, 3 nationaux, 12 ligues ,72 départementaux et 11 stagiaires.

5 nouveaux arbitres ont réussi l'examen en janvier. Mmes Bezombes, Soso Delphine et Mrs Bianchini Cyril, Lagarde Michel et Soso Gilles. Bravo à eux et bienvenue au sein du corps arbitral.

Au cours de la saison, 38 arbitres ont officié sur la quarantaine de compétitions officielles (championnats et coupes). 28 n'ont arbitré ni concours ni championnat aussi une mise à jour sur le calendrier a été faite pour 2018. 17 arbitres ont été enlevés pour arrêt définitif ou autres raisons de l'arbitrage en accord avec ces personnes et avec leur club. Merci à eux pour les services rendus dans l'arbitrage.

37 arbitres ont participé en janvier à la journée de mise à niveau organisée à Eauze. En 2018, cette journée est programmée le 16 février à Castelnau D'Angles à laquelle participeront des arbitres du CD65. Merci à ces clubs de nous accueillir.

Les souhaits de la commission d'arbitrage à l'attention des présidents de club :

Connaitre le nom des arbitres qui vont officier pendant les rencontres de championnat des clubs

Sur les feuilles de match des rencontres la case réservée à l'arbitre ne doit pas être remplie par une autre personne, en cas d'absence d'arbitre, mentionner pas d'arbitre.

Dans les concours, l'arbitre, il arbitre et en aucun cas il ne tient le graphique. En tant que président de club, vous êtes responsables de l'organisation des compétitions qui se déroulent dans votre club : le graphique, le comportement des joueurs et la tenue de l'arbitre.

La préparation à l'examen d'arbitre se déroulera le 3 et 17 décembre. Il y a 14 candidats dont 2 qui viendront pour une remise à niveau afin de reprendre l'arbitrage.

Au vue du nombre croissant de compétitions et au vieillissement du corps arbitral, il y a urgence à former de nouveaux arbitres. Nous comptons sur vous pour susciter des vocations auprès de vos licenciés.

Dans les écoles de pétanque, en parallèle des cours qui sont donnés, nous espérons que les éducateurs parleront aux jeunes du rôle de l'arbitre.

Rappel sur l'obligation de composer un jury à chaque compétition.

En conclusion, pour demain nous les arbitres notre souhait : être plus performant dans l'arbitrage et dans nos responsabilités. A vous licenciés tous champions avec toutes les qualités que cela implique et avec un plus, la tolérance.

- **Discours du Président de la Commission Communication** : (Didier MOULIA).

La commission communication du comité se décline en 2 axes : un axe partenariat et un axe communication. Notre équipe :

- André Périn, Alain Cantarruti, Jean-Marc Parlageau, Didier Moulia

Les 3 premiers de l'équipe s'impliquent sur l'axe partenariat, c'est à dire recherche de sponsors. Vous saurez repérer sur le calendrier 2018 les nouveaux partenaires démarchés par leurs soins.

Alain et Didier sont sur la communication. : Alain avec tous ses articles parus tout au long de la saison dans le journal « La Dépêche » dont beaucoup ont été intégré sur le site. Un grand merci à lui.

Pour ma part, j'ai essentiellement travaillé sur le site internet : articles complémentaires sur les divers championnats, photos, nombreux documents en téléchargement en particulier sur l'arbitrage et les règlements.

Quand on parle de communication, l'élément de base essentiel est le calendrier du comité. Chaque licencié en dispose d'un. Ces 44 pages très denses constituent un lien fort entre notre organisation, les clubs, les arbitres, les écoles de pétanque. Vous pouvez imaginer la somme de travail et la détermination nécessaires à sa réalisation.

Le site complète les informations du calendrier papier et les corrige quand c'est nécessaire.

La communication passe aussi par l'humain : le poste de notre secrétaire (Christine) est capital au fonctionnement du comité et aussi à celui de vos clubs.

Je saisis l'occasion de préciser quelques fonctionnalités du site du comité. Chaque année, à cette période, je prépare le site à accueillir toutes les informations sur la nouvelle saison sportive.

Pour autant, les articles des années précédentes ne sont pas effacés et sont toujours accessibles par le menu « Archives ».

Un ou plusieurs mots saisis lanceront une recherche sur l'ensemble des articles, y compris ceux qui sont déjà archivés. Amusez-vous à taper le nom de votre club : Bassoues retourne 33 articles, Samatan 50, Urgosse 46. Quelques chiffres maintenant. Depuis notre dernière assemblée générale, le site a été visité plus de 102 000 fois. Le 15 mars 2017, il y a eu 1354 visites dans la journée. Des chiffres satisfaisants que nous devons bien sûr à l'intérêt que vous portez à notre sport.

Ces dernières années, j'ai noté une augmentation sensible des visites faites avec les téléphones portables. En 2017, les portables constituaient 1/3 des visites. Je fais appel à toute compétence qui permettrait d'améliorer la présentation des photos très déformées sur ces appareils. Je n'ai pas réussi jusqu'ici à faire mieux.

Je saisi l'occasion qui m'est donné pour vous donner quelques informations sur la classification des licenciés pour 2018.

Cette année, nous n'avons pas inscrit la liste des licenciés classés sur le calendrier. Dès la réouverture du serveur GESLICO lundi dernier, la liste des joueuses et joueurs classés a pu être mise en ligne.

Pour être Elite, comme l'an passé il fallait avoir totalisé au moins 50 points de catégorisation ou avoir un titre de champion départemental.

Pour être Honneur 1, il fallait 11 points au minimum ou bien être qualifié à un championnat de FRANCE

Tout calcul fait, le Gers compte donc 161 joueurs honneur 1. Rapporté aux 689 joueurs qui ont marqué des points en 2017, nous sommes donc aux 25% prévus par la fédé.

La page concernant les points obtenu dans les concours est la 3^{ème} en termes de fréquentation.

Je me suis dit que des informations sur les montées et descentes pouvaient vous intéresser.

Voici quelques éléments sur les élites et les honneurs.



Ne voulant pas retarder des moments plus festifs, je m'arrête ici.

Je souhaite à tous vos clubs une belle saison 2018. Des résultats sportifs bien sûr, mais aussi de la sérénité dans le pilotage de vos organisations.

Je souhaite également de la sérénité pour nos instances dirigeantes au plus haut niveau pour gérer les mutations territoriales à venir

André PERIN donne la parole aux officiels présents :

Mme Marie-Luce LACASSIE (Présidente du CD65): remercie le CD32 ainsi que le club de Masseube pour son invitation et souhaite à tous une bonne saison sportive 2018.

M. Jacques DEF (conseiller en activités physiques et sportives à la DDCSPP du Gers):

Il excuse l'absence de M. le Directeur.

Il précise que le comité compte 2 fois plus de clubs que le football.

Il rappelle qu'il n'y a pas de sport sans bénévoles donc félicitations à tous.

En ce qui concerne les contrats aidés, les services civiques pourraient être une alternative. Il invite le comité à réfléchir sur un emploi futur.

Au sujet des incivilités, il faudra rester vigilant

M. Albert CARRER (président du CDOS) :

Il félicite les joueurs pour les résultats sportifs, ainsi que le comité pour la gestion et la discipline.

Le 28 avril 2018 aura lieu une réunion regroupant l'ensemble des associations.

M. Alain VALERO (Président du Comité de Région Occitanie) :

3^{ème} mandat au sein du comité de l'Aude.

Il y a en ce moment 2 entités territoriales très différentes, qui ne travaillent pas à l'identique (exemple du prix des licences qui peut varier de 22 à 44€, ainsi que l'affiliation aux comités)

Pour les compétitions, nous gardons nos régions (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon).

L'Occitanie est la plus « grosse » ligue de France, la 2^{ème} étant la région PACA.

En ce qui concerne la trésorerie, une uniformisation est prévue pour 2018.

Il y a énormément de travail à faire au niveau de la discipline. Vu le nombre d'affaires (souvent dues à l'alcool), les JO s'éloignent... Il faudra prendre des mesures sérieuses.

M. André PERIN reprend la parole afin de remettre les récompenses pour l'année 2017 et informe que ce sont les clubs qui proposent des membres, bénévoles à récompenser lors des réunions de secteur.

JEUNES : *les Lauriers du sport*

GRÉGOIRE JOSEPH Clément..... Samatan

Championnat de France Cadets à Soustons :

ARENAS Myke

GIMENEZ Bimbo

ALLANOT Lorys.....Isle Jourdain → perdu en 8^{ème} de finale

Meilleure joueuse 2017 :

CAUSSADE PatriciaEauze31 PTS

Meilleur joueur 2017 :

ROGER GrégoryAignan170 PTS

Championnat de France TT féminin à Soustons

Audrey LADOUESUrgosse → battue en ¼ de finale

CHAMPIONS DE LIGUE TRIPLETTES VETERANS

Equipe :Jacques MAZOYER ... Condom

Louis ROJAT

Daniel CANOVAS

CHAMPIONS DEPARTEMENTAUX DES CLUBS :

MINIMES-BENJAMINS :Plaisance

JUNIORS-CADETS :St André/Samatan/Endoufielle + **CNC 5ème en France**

Paul CLERMONT-MAUREL, Joé FAJARDO, Yoann FINES, Maxime et Nathan SAINT-MARTIN, Théo SIMONATO, Axel DECUIGNIERE de St-André, Clément GREGOIRE-JOSEPH de Samatan, Thibaut MAILLOLS d'Endoufielle.

Leurs coaches pour le France : Florian SAINT-MARTIN et Dominique FAJARDO

FEMININES 1^{ère} D :Bassoues

FEMININES 2^{ème} D :Endoufielle

PROVENCAL :Eauze

TOP 12 :Lalanne Arqué

SENIORS 1^{ère} D :Puycasquier 1

SENIORS 2^{ème} D : Réans 1

SENIORS 3^{ème} D :Sainte Christie

SENIORS 4^{ème} D :Bezolles 2

VETERANS 1^{ère} D :Pavie 1

VETERANS 2^{ème} D :Ordan Larroque

VETERANS 3^{ème} D :Isle Jourdain

ARBITRES :

Mme Martine FLORES (Pavie)

M. José SOUBIRAN (Balarin)

Mme Elodie BEZIAT (Réans)

D.H.COMITE:

ADOUR

AVERON BERGELLE

M. Jean-Pierre SYOEN

BARCELONNE

M. Christian LUNA

ARMAGNAC

FLEURANCE

Mme Hélène DESBARATS

GONDRIN LAURAET

M. Loïc DUCOR

MONTESTRUC

Mme Virginie GABARRA

ROQUEFORT

Mme Christiane CAMARAZO

M. Christian CAMARAZO

ASTARAC

AUTERRIVE

M. Louis BONALDO

M. Bernard MENGELLE

M. Bernard PENSIVY

MASSEUBE

M. José ORGAZ

PANASSAC

M. Serge CAMILLO

M. Francis GASSI

M. Gilles VOTA

PAVIE

M. Pierre Louis LACOMME

M. Gérard SAJAS

SAINT MICHEL

M. Didier DOSSAT

***SAVE ET GIMONE
MAUVEZIN***

M. Marc MARABISO

PUYCASQUIER

Mme Roxane BERGES

SAINT ANDRE

Mme Sabine CHAUMAR

M. Bernard TILLOL

TOUGET

M. Alain BARRE

D.H. de la FEDERATION FRANCAISE :

M. Michel LAGARDE (Aignan)

M. Joël STRINGA (Barcelonne) → donné à Magaly

Mme Bernadette PHILIP (Eauze)

M. André BONNET (Lalanne Arqué)

M. Georges CEBEILLAC (Mirande)

Mme Brigitte BOUZAC (Monbardon)

M. Clément LARRIEU (Isle Jourdain)

MEDAILLE DE BRONZE :

Mme Joëlle SAINT PE (Jegun)

MEDAILLES D'ARGENT :

M. Jean Joseph GARCIA (Bezolles)

M. Michel NADAU (Jegun)

M. Michel DAURIAC (Isle Jourdain)

MEDAILLE D'OR :

Mme Jacqueline PLANTE (Ste Marie)

A 18h M. André PERIN clôture l'assemblée générale.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE GENERAL

